

DÉPARTEMENT  
DU RHONE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de MORNANT

ARRONDISSEMENT  
de LYON

CANTON  
de MORNANT

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet :

Séance du 24 MARS 1946

Compte rendu affiché le 25 MARS 1946

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 MARS 1946

Nombre des Conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 16

Président : M. CONDAMIN Maire

Secrétaire élu : M<sup>me</sup> PIEGAY

Membres présents à la séance : MM. CONDAMIN, DELORME Noel, DELORME Joannès, GOUTTERET, PEILLON, AUGIER, BONJOUR, CHAIZE, VILLAR RAPIN, MARTINAUD et Mesdames FOURNEREAU, DEPRAS et PIEGAY.

Membres absents, décédés ou démissionnaires : MM. GLAS et PERRIN.

Sur la proposition de Mr le Maire, le conseil municipal décide de donner le nom de " RUE de WALDEVISSE " à la rue du Château d'EAU, étant expliqué que la commune de WALDEVISSE (Moselle) a été adoptée par les communes du canton de MORNANT.

Fait et délibéré  
Suivent les signatures  
Pour copie conforme

Vu et Approuvé

Lyon, le 23 AVR 1946

Pour le Préfet du Rhône  
Le Conseiller de Préfecture délégué

LE MAIRE

Pour le Maire empêché  
L'Adjoint délégué



Devant la Mairie

Au 1er rang: les LORRAINES  
Laisser devant la Mairie 7 à 8 rangs pour les Officiels

.....  
Les fanfares se groupent derrière les officiels  
Les pompiers de chaque côté du perron  
Les autres sociétés derrière les fanfares  
Les enfants vers la bascule  
Les prisonniers, déportés et Anciens Combattants devant l'Ancienne Caisse  
d'Epargne

.....  
A 15 Heures = ALSACE LORRAINE Par les fanfares de MORNANT et St-DIDIER  
Les Lorraines offrent des fleurs  
... Discours du Maire de MORNANT  
..... Discours du Maire de WALDWISSE  
LA MARSEILLAISE par toutes les Fanfares

.....  
Départ du défilé

ORDRE DES SOCIETES

Des Enfants des Ecoles  
La J.A.C.F.  
Fanfare de Ste-CATHERINE  
Sapeurs-Pompiers du Canton y compris MORNANT  
Fanfare de St-DIDIER-sous-RIVERIE  
SECOURS mutuels du Canton  
Fanfares d'ORLIENAS et de TALUYERS  
Prisonniers, Déportés et Anciens Combattants  
Autres sociétés de MORNANT et du Canton  
Fanfare de MORNANT  
Les Municipalités  
Les autorités Civiles, Religieuses et Militaires  
La foule

.....  
ITINERAIRE DU DEFILE

La Mairie  
Rue de LYON  
Rue de la GARE  
Rue de SERPATON  
Cimetiere

Au cimetière:

Grouper les drapeaux  
Sonnerie aux MORTS et Dépôt de gerbes  
Minute de silence  
Exécution d'un morceau par la fanfare de MORNANT

.....  
RETOUR DU DEFILE

Rue de Serpaton..... )  
Rue de la Gare..... ) Fanfare de Ste-CATHERINE  
Rue BOIRON ..... )  
Rue CHAMBRY ..... )

Rue de la REPUBLIQUE.. )  
Rue de LYON..... )  
Place de la LIBERTE... ) Fanfare de St-DIDIER  
Place de la POSTE..... )  
Avenue GENDARMERIE.... )

Dans l'Avenue de la Gendarmerie: Y engager seulement les  
enfants, les jeunes filles et une fanfare

TOURNEZ S(IL VOUS PLAIT



INTERESSÉS mariées ou veuves tre : née.....)	LIEU DU DOMICILE DE SECOURS	DECISIONS DE LA COMMISSION (accepté ou rejeté)	OBSERVATIONS (En cas de rejet, indiquer sommairement les motifs.)
	INAUGURATION de l'AVENUE DU SOUVENIR		
	Enlèvement du voile Fanfare de MORNANT		
	Place de la LIBERTE	//.....)	} Fanfare d'ORLIENAS
	Place de la Mairie	.....)	
	Rue de VILLENEUVE	.....)	
	Rue du CHATEAU-d'EAU	(jusqu'à maison GUILLOT).....)	
	la tête du défilé vers clos CHANAL.....)		
	INAUGURATION RUE DE WALDWISSE		
	Enlèvement du voile Fanfare de MORNANT		
	La tête du défilé va tourner à Ste-AGATHE, vers villa MAJOLI et le défilé revient par le même itinéraire jusqu'à la place de la LIBERTE		
	La fanfare de Ste-CATHERINE joue dès le départ du défilé et ensuite la fanfare d'ORLIENAS ou Ste-DIDIER		
	A l'arrivée sur la place de la LIBERTE toutes les fanfares jouent " SPEARMINT "		
	CONCERT		
	..... +++++++ .....		

ci-dessus a été arrêtée par la Commission cantonale de.....  
 on du..... — Membres de la Commission présents :

dossiers en retour.

Certifié conforme :

A....., le..... 194.....  
 Le Juge de Paix, Président,



RV/CJ

**PRÉFECTURE**  
du  
**RHONE**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

4 • Division

I • Bureau

N°

*Lyon, le 23 AVR 1946*

Le Préfet du Rhône

à Monsieur le Maire de MORNANT

Objet : Changement de dénomination de rue

J'ai l'honneur de vous retourner, sous ce pli, revêtu de mon approbation, un exemplaire de la délibération en date du 24 Mars 1946, par laquelle le Conseil Municipal de Mornant a décidé de donner le nom de "rue de Waldvisse" à la rue du Château d'Eau.

Pour le Préfet de Rhône  
Le Conseiller de Préfecture Délégué

PJ - 1 délibération approuvée

Indiquer dans la correspondance le Service destinataire et rappeler le N° ci-dessus.